



AFFICHE DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie (salle des mariages) **le jeudi 17 novembre 2022 à 19h30** en session ordinaire.

- Election d'un ou d'une secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 11 octobre 2022

- 1. Demande de fonds de concours – Délibération et convention (terrains de pétanque)
- 2. Décision modificative budget primitif : compte 012
- 3. Amende déjection canine sur les voies publiques
- 4. Transformation d'un poste d'adjoint administratif de 32 heures à 35 heures à compter du 1^{er} janvier 2023
- 5. Rétrocession du lotissement « Les Vergées » - Espaces communs

Questions et informations diverses

Fait à FONTAINE ETOUPEFOUR, le 08/11/2022

Le Maire
Bernard ENAULT

